



Programme de co-cr ation de connaissances (Ax  sur le groupe et la r gion)

INFORMATIONS G N RALES SUR

**La promotion du d veloppement de la riziculture en Afrique
dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (B)
(Politique de m canisation du riz)**

 r sultat de la s rie de s minaires « Sub-Sahara Afrika地域・稲作開発振興 (B) »

JFY 2017

N  J17-04029/ ID. 1784686

P riode des cours au Japon: du 18 Septembre au 30 Septembre 2017

Ces informations se rapportent   l'un des Programmes de co-cr ation de connaissances (ax  sur le groupe et la r gion) de l'Agence japonaise de coop ration internationale (JICA), qui doit  tre mis en  uvre dans le cadre de l'aide publique au d veloppement (APD) du gouvernement du Japon, conform ment   l'accord bilat ral entre les deux gouvernements.

Le « Programme de co-cr ation de connaissances JICA (KCCP) » en tant que nouveau d part

Dans la Charte de la coop ration au d veloppement publi e par le Cabinet japonais en f vrier 2015, il est clairement soulign  que : « *Dans sa coop ration au d veloppement, le Japon a toujours entretenu un esprit de cr ation en commun d' l ments adapt s aux pays partenaires tout en respectant la propri t , les intentions et les caract ristiques intrins ques du pays concern  en se basant sur une approche ax e sur le terrain   travers le dialogue et la collaboration. Il a  galement entretenu une approche bas e sur l' tablissement de relations r ciproques avec les pays en d veloppement   travers lesquelles les deux parties apprennent l'une de l'autre et grandissent et se d veloppent ensemble* ». Nous sommes persuad s que ce « Programme de co-cr ation de connaissances » constituera le c ur d'un processus d'apprentissage mutuel.

I. Concept

Contexte

Dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural, et de contribuer ainsi à alléger la pauvreté en Afrique, la JICA a lancé, en collaboration avec l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) une initiative connue sous le nom de « Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique » (CARD) en mai 2008. Depuis, la JICA a soutenu la promotion du riz dans les pays de l'Afrique sub-saharienne.

Il est attendu des 23 pays ciblés par la CARD qu'ils formulent une SNDR et mettent en œuvre des projets de promotion du riz selon la SNDR. En même temps, la mécanisation des fermes et la production de semences, le partenariat public-privé et d'autres problèmes ont été discutés comme thème de politiques spécifiques étant donné la situation actuelle et l'orientation future.

* CARD est une initiative en vue de soutenir les efforts des pays africains pour augmenter leur production rizicole et un groupe consultatif de bailleurs de fonds, d'institutions de recherche et d'autres organisations connexes travaillant avec les pays africains producteurs de riz. Son objectif est de doubler la production de riz en Afrique et de passer des 14 millions de tonnes par an actuels à 28 millions de tonnes par an d'ici 2018. Elle a aussi pour objectif le développement de la capacité de conception de politiques au travers de réunions de politiques.

Les pays ciblés par la CARD sont le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda (premier groupe) et le Bénin, le Burkina Faso, CAR, la Côte d'Ivoire, la RD du Congo, le Libéria, le Rwanda, la Gambie et le Togo (second groupe).

Pour quoi faire ?

Ce programme a pour objectif de soutenir les pays sub-sahariens afin d'accélérer les efforts pour la promotion du riz et contribuer à l'objectif de l'initiative CARD.

Pour qui ?

Ce programme est offert à un point focal de la SNDR/CARD et agent responsable des Politiques pour la Promotion de la Mécanisation de la Riziculture (planification de politiques, mise en œuvre, gestion et fonctionnement de la mécanisation de la riziculture) dans les organisations gouvernementales.

Comment ?

Les participants auront l'occasion d'identifier des approches utiles et des stratégies efficaces afin de promouvoir la production rizicole dans chaque pays grâce à des conférences, des discussions et des visites en site au Japon. Les participants formuleront également des propositions décrivant ce qu'ils feront une fois rentrés dans leur pays natal, en intégrant à leurs futures activités les connaissances et les idées qu'ils auront acquises et discutées au Japon.

II. Description

1. Titre (J-N°) :

La promotion du développement de la riziculture en Afrique dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (B) (Politique de mécanisation du riz) (J1704029)

2. Période des cours au JAPON

Du 18 Septembre au 30 Septembre 2017

3. Régions ou pays cibles

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal, et République démocratique du Congo

4. Organisations éligibles/cibles

Ce programme a été conçu pour un point focal de la SNDR/CARD et agent responsable des Politiques pour la Promotion de la Mécanisation de la Riziculture (planification de politiques, mise en œuvre, gestion et fonctionnement de la mécanisation de la riziculture) dans les organisations gouvernementales.

5. Capacité des cours (limite supérieure pour le nombre de participants)

16 participants

6. Langue qui sera utilisée dans ce programme:

Français

7. Objectif des cours:

La capacité technique de l'organisation participante a été améliorée pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) ainsi que pour la planification, la mise en œuvre, la gestion et le fonctionnement des politiques pour la promotion de la mécanisation de la riziculture.

8. But supérieur

Les activités pour la promotion du riz et la mise en œuvre de la SNDR ont été accélérées dans les pays participants afin d'atteindre l'objectif de la CARD.

9. Résultats et contenus attendus du module

Ce programme comprend les composants suivants. Les détails de chaque composant sont donnés ci-dessous.

| Résultats attendus du module | Sujet / Agenda | Méthodologie |
|---|---|--|
| <p>Formuler et soumettre un Rapport de commencement</p> <p>(* Formulation du Rapport de commencement dans les pays d'origine des participants)</p> | <p>(1) Partage des progrès réalisés et des défis dans la mise en œuvre des SNDR dans les pays d'origine des participants.</p> <p>(2) Partage de la situation actuelle et des défis rencontrés dans le secteur du riz, en particulier dans la promotion de la mécanisation de la riziculture, dans les pays d'origine des participants.</p> | Pratique et présentation |
| Comprendre l'expérience technique japonaise au Japon | <p>(1) Assister à des conférences et/ou lire des documents sur l'expérience japonaise.</p> <p>(2) Approfondir les connaissances par des discussions avec les conférenciers.</p> <p>(3) Effectuer les visites d'un centre d'innovation du secteur agroalimentaire, de fabricants de machinerie agricole, de coopératives agricoles, de fermes et du Ministère de l'Agriculture des Forêts et des Pêches pour apprendre les politiques, l'institution, le fonctionnement et la gestion de la mécanisation du riz.</p> | Cours, discussion et visite sur le terrain |
| Apprendre de bonnes pratiques/efforts et défis dans la planification des politiques, la mise en œuvre, la mise en place des institutions et l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing dans d'autres pays | <p>(1) Apprendre les meilleures pratiques afin d'obtenir des idées pour améliorer la situation actuelle des pays des participants.</p> <p>(2) Analyse des difficultés techniques dans les pays participants.</p> <p>(3) Échanger des vues et opinions afin d'élaborer la méthode d'application, dans les pays d'origine des participants, de cas réussis dans d'autres pays.</p> | Présentation et discussion |
| Formuler un plan d'action afin d'améliorer la situation actuelle dans la planification des politiques, les institutions, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing | Concevoir des stratégies avec des actions concrètes à accomplir afin d'améliorer les politiques, la planification et les arrangements institutionnels pour la promotion de la mécanisation de la riziculture. | Présentation et discussion |

* Les détails peuvent être modifiés.

III. Conditions et procédures pour la candidature

1. Attentes des organisations participantes :

- (1) Ce programme est conçu principalement pour des organisations qui prévoient d'aborder des questions ou problèmes spécifiques identifiés dans leurs activités. Les organisations candidates sont supposées utiliser le Programme pour ces objectifs spécifiques.
- (2) À ce propos, les organisations candidates sont supposées nommer les participants les plus qualifiés pour aborder lesdites questions ou problèmes, en se référant soigneusement aux qualifications décrites dans la section III-2 ci-dessous.
- (3) Les organisations candidates sont également supposées être prêtes à utiliser les connaissances acquises par les participants dans cet objectif.

2. Qualifications des participants

Les organisations candidates doivent sélectionner des participants possédant les qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- 1) Fonctions actuelles : être un point focal de la SNDR/CARD ou un membre du groupe de travail de la SNDR et un agent responsable de la planification et de la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation de la riziculture.
- 2) Expérience dans le domaine concerné : avoir plus de 7 ans d'expérience dans le domaine en relation avec la politique agricole ou la production rizicole.
- 3) Niveau d'études : être diplômé d'une université
- 4) Santé : doit être en bonne santé, à la fois physique et mentale, pour participer au Programme au Japon. Il est préférable que les femmes enceintes ne postulent pas en raison des risques potentiels pour la santé et la vie de la mère et du fœtus.

(2) Qualifications recommandables

- 1) Age : entre trente-deux (32) et cinquante (50) ans
(De préférence (mais pas nécessairement))

3. Documents requis pour la candidature

(1) Formulaire de candidature : Une Formule de candidature est disponible au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon).

(2) Questionnaire : à soumettre avec la Formule de candidature. Remplissez la Fiche jointe l'ANNEXE I de ces Informations générales.

(3) Photocopie du passeport : à soumettre avec la formule de candidature, si vous possédez le passeport que vous emporterez pour entrer au Japon pour ce programme. Sinon, il vous est demandé de soumettre sa photocopie dès que vous l'obtiendrez.

* La photocopie doit inclure les éléments suivants :

Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro du passeport et date d'expiration.

4. Procédures pour la candidature et la sélection :

(1) Soumission des documents de candidature

Date de clôture des candidatures : **25 juin 2017 ou avant**, **Veillez-vous adresser au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon).**

(Après réception des candidatures, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) les enverra au Centre JICA au Japon d'ici le **13 juillet 2017**)

(2) Sélection

Après réception des documents par la voie correcte de votre gouvernement, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) effectuera un tri, puis transmettra les documents au Centre JICA au Japon. La sélection sera effectuée par le Centre JICA en consultation avec le **Secrétariat CARD**. L'organisation candidate ayant l'intention d'utiliser au mieux l'opportunité de ce programme sera hautement évaluée dans la sélection.

Le gouvernement du Japon examinera les qualifications des candidats appartenant à des organisations militaires ou autres organisations liées aux activités militaires et/ou enrôlés dans l'armée au cas par cas, conformément à la Charte de coopération au développement du Japon, en prenant en considération leurs fonctions, leurs postes dans l'organisation et d'autres informations pertinentes de manière exhaustive.

(3) Notification de l'acceptation

Les résultats seront notifiés par le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) **au plus tard le 24 juillet 2017**.

5. Document(s) à soumettre par les candidats acceptés :

Rapport de commencement – à soumettre d'ici le **24 août 2017** :

Avant leur venue au Japon, seuls les candidats acceptés devront établir un Rapport de commencement (informations détaillées fournies dans l'ANNEXE II « Rapport de commencement »).

6. Conditions de participation :

- (1) Se conformer strictement aux horaires du programme.
- (2) Ne pas changer de sujets de programme.
- (3) Ne pas prolonger sa période de séjour au Japon.
- (4) Ne pas être accompagné de membres de sa famille pendant le programme.
- (5) Retourner dans son pays d'origine à la fin du programme, conformément aux horaires de voyage prévus par la JICA.
- (6) S'abstenir de s'engager dans toute activité politique, ou toute forme d'emploi en vue d'un profit ou d'un gain.
- (7) Respecter les lois et ordonnances japonaises. En cas de violation de ces dites lois et ordonnances, il pourra être exigé des participants de rembourser tout ou partie des frais de formation, selon la sévérité de ladite violation.
- (8) Observer les règles et réglementations d'hébergement et rester dans le logement prévu par la JICA.

IV. Arrangements administratifs

1. Organisateur :

(1) **Nom** : JICA Tsukuba

(2) **Contact** : Ms. Fumiko HIRAOKA (tbictp@jica.go.jp)

2. Partenaire d'exécution :

(1) **Nom** : NTC International Co. Ltd.,

3. Voyage au Japon :

(1) **Billets d'avion** : Le coût du billet aller-retour entre l'aéroport international désigné par la JICA et le Japon sera pris en charge par la JICA.

(2) **Assurance de voyage** : La couverture ira de l'heure d'arrivée à l'heure de départ du Japon. Le temps de voyage hors Japon ne sera donc pas couvert.

4. Hébergement au Japon :

La JICA arrangera l'hébergement suivant pour les participants au Japon.

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Adresse : 3-6 Koyadai, Tsukuba, Ibaraki 305-0074, Japon

TEL : 81-29-838-1111 FAX : 81-29-838-1776

(où « 81 » est le code de pays du Japon, et « 29 » le code local)

S'il n'y a pas de chambres libres à la JICA Tsukuba, la JICA arrangera un hébergement alternatif pour les participants. Veuillez-vous référer au guide des installations de TBIC à son URL,

https://www.jica.go.jp/tsukuba/english/office/c8h0vm00009ylr70-att/tsukuba_facility.pdf

5. Dépenses:

Les dépenses suivantes des participants seront couvertes par la JICA.

(1) Allocations pour l'hébergement, les repas, les frais de séjour, les vêtements, et l'expédition

(2) Dépenses pour les visites d'études (en principe des tickets de train)

(3) Frais de soins médicaux pour les participants tombés malades après leur arrivée au Japon (les coûts liés à des maladies préexistantes, la grossesse, les soins dentaires ne sont pas inclus)

(4) Dépenses pour l'exécution du programme, matériel y compris

Pour de plus amples détails, reportez-vous à « III. ALLOWANCES » de la brochure pour les participants intitulée « KENSHU-IN GUIDE BOOK » qui leur sera remise avant leur départ pour le Japon.

6. Orientation pré-départ

Une orientation pré-départ aura lieu au bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon) des pays respectifs pour fournir aux participants des détails sur leur voyage au Japon, les conditions de l'atelier et d'autres questions.

V. Autres informations

1. JICA Tsukuba est équipée de salles avec ordinateurs mais il est cependant recommandé aux participants d'apporter leurs ordinateurs portables personnels.

VI. ANNEXE

- I. Questionnaire*
- II. Rapport de commencement*

ANNEXE I :

Questionnaire de demande

Les participants sont priés de présenter le questionnaire, incluant les éléments suivants, conjointement avec le Formulaire de demande. Le questionnaire sera utilisé pour la sélection des candidats. Pour remplir le questionnaire, veuillez indiquer le coordinateur CARD et SNDR des pays respectifs.

Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un maximum de 3 pages.

1. Informations de base

| | |
|--------------|--|
| Nom | |
| Organisation | |
| Position | |

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre de la SNDR et d'autres activités en lien avec la CARD et l'alignement, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements, les activités en cours et les défis concernant le développement du secteur rizicole en général dans votre pays.
- (2) Résumé de la situation actuelle de la mécanisation dans votre pays.
Veuillez rédiger un court résumé de la situation actuelle, des accomplissements, des activités en cours et des défis concernant la mécanisation en général, et la mécanisation de la riziculture en particulier, dans votre pays.
- (3) Listez les expériences réussies (bonnes pratiques) dans la promotion de la mécanisation agricole dans votre pays, en matière de politiques, de mise en œuvre, de fonctionnement et de gestion.

3. Obligations de votre organisation/département et de vous-même

- (1) Obligations de votre organisation en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (2) Obligations de votre département en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (3) Vos obligations en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)

(4)

ANNEXE II :

Rapport de commencement

- **Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme Hiraoka (tbicctp@jica.go.jp) d'ici le 24 août 2017.** (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un **maximum de 5 pages**.
- **Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation,** comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- **A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.**

1. Information de base

| | |
|--------------|--|
| Nom | |
| Pays | |
| Organisation | |
| Position | |

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) Obligations de votre organisation, en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (2) Obligations de votre département en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (3) Vos obligations en général, dans la planification et la mise en œuvre des politiques pour la promotion de la mécanisation en particulier, et dans la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (4) Avez-vous participé à la formulation/mise en œuvre de la SNDR ou tout autre activité en lien avec la CARD dans votre pays?

- (5) Veuillez lister tous les évènements de la CARD/SNDR auxquels vous avez participé, par exemple: a) Réunions générales de la CARD,
b) Ateliers régionaux de formulation de la SNDR,
c) Visite de formation à Nairobi,
d) Participation à la semaine de travail de la CARD en tant que membre central/à temps complet de la Task Force de la SNDR, de la Task Force des semences, de la Task Force de la mécanisation, ou
e) Autres réunions sur la consultation/validation et le lancement de la SNDR, de la stratégie de développement des semences, et/ou de la stratégie de mécanisation.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements et les activités en cours concernant la mise en œuvre de la SNDR et d'autres activités en lien avec la CARD.
- (2) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements, les activités en cours et les défis concernant le développement du secteur rizicole en général dans votre pays.

4. Situation actuelle relative à la mécanisation de la riziculture

- (1) Veuillez décrire le degré actuel de mécanisation de la riziculture – le degré de mécanisation dans : i) la production du riz, par exemple la préparation des terres, le repiquage et le désherbage, ii) la récolte, iii) la post-récolte, par exemple le séchage, la mouture et le traitement. Veuillez également décrire quel type de mécanisation prédomine dans votre pays (ex. : machinerie motorisée, traction animale, outils et équipements améliorés et non motorisés.)
- (2) Veuillez donner des détails sur les propriétaires et/ou utilisateurs actuels de la machinerie agricole (ex. : prestataires de services de mécanisation ; agriculteurs individuels à grande, moyenne ou petite échelle ; sociétés agricoles ; moulins commerciaux ; groupes de coopératives/d'agriculteurs)
- (3) Veuillez décrire les zones géographiques où la mécanisation de la riziculture est plus courante (ex. : nom, échelle de la production, distance des principaux marchés et type d'agro-écologie, par exemple irriguée ou pluviale).
- (4) Veuillez décrire les mécanismes de financement qui existent dans votre pays et qui peuvent être utiles pour promouvoir la mécanisation (ex. : financement par les banques, programmes de finance fournis par les entités publiques).
- (5) Veuillez décrire les principaux acteurs du secteur privé impliqués dans la mécanisation de la riziculture dans votre pays (ex. : importateurs de machinerie, concessionnaires/distributeurs de machines agricoles, fournisseurs de services de machinerie, fournisseurs de pièces détachées, meuniers, transformateurs, fournisseurs de services de maintenance, fournisseurs de services financiers).
- (6) Veuillez décrire les politiques, programmes, et/ou appuis gouvernementaux concernant la promotion de la mécanisation agricole en général, et la mécanisation de la riziculture en particulier (si disponibles) (ex. : qui sont les bénéficiaires ciblés, quel type d'avantage

les bénéficiaires obtiennent, quels sont les modèles de mécanisation que les politiques/programmes souhaitent promouvoir – services de mécanisation, propriété individuelle, etc. – et les approches adoptées par le gouvernement, telles que les PPP ou les coopératives, entre autres.)

- (7) Veuillez lister les défis de la mécanisation de la riziculture dans votre pays.
- (8) Veuillez décrire votre idée provisoire afin de résoudre les défis mentionnés dans la question ci-dessus (7) ou d'améliorer la situation actuelle.
- (9) Veuillez décrire le cas (s'il y a lieu) où la mécanisation de la riziculture est mise en œuvre avec succès d'une manière bien organisée et efficace dans votre pays.
- (10) Veuillez donner des détails sur ce cas : emplacement ; nom des parties prenantes impliquées telles que les partenaires au développement, les ONG et le secteur privé ; domaines de mécanisation, tels que production, récolte et/ou post-récolte ; la propriété des machines ; les approches utilisées telles que l'initiative privée, les coopératives et/ou autres ; le rôle de chaque partie prenante ; le cadre politique/légal qui a appuyé les cas réussis ; les arrangements institutionnels et tous autres aspects pertinents.

À titre de référence

La JICA et la capacité de développement

Le concept clé soutenant les opérations de la JICA depuis sa fondation en 1974 est la conviction que la « capacité de développement » est essentielle pour le développement socioéconomique de tout pays, quel que soit le schéma opérationnel spécifique qu'il adopte, à savoir l'affectation d'experts, les projets de développement, les projets d'études de développement, les programmes de formation, les programmes JOCV, etc.

Dans cette large gamme de projets, les Programmes de formation occupent depuis longtemps une place importante dans les opérations de la JICA. Conduits au Japon, ils fournissent aux pays partenaires des opportunités d'acquérir des connaissances pratiques accumulées dans la société japonaise. Les participants envoyés par les pays partenaires pourront peut-être ainsi trouver des connaissances utiles et recréer leurs propres connaissances pour renforcer leur capacité ou celle de l'organisation et de la société auxquelles ils appartiennent.

Quelque 460 programmes pré-organisés couvrant une vaste gamme de domaines professionnels, allant de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure, de l'énergie, du commerce et des finances, à l'agriculture, au développement rural, à l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes, et à la protection de l'environnement. Des programmes variés ont été personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques de différentes organisations cibles, telles que des organisations décideuses, des organisations fournissant des services, et des établissements de recherche et universitaires. Certains programmes sont organisés pour cibler un certain groupe de pays à défis de développement similaires.

Expérience de développement du Japon

Le Japon a été le premier pays non-occidental à réussir à moderniser sa société et à s'industrialiser. Au cœur de ce processus, qui a commencé il y a plus de 140 ans, le concept « adopter et adapter » par le biais duquel une large gamme de compétences et de connaissances appropriées ont été importées de pays développés ; ces compétences et connaissances ont été adaptées et/ou améliorées par le biais de compétences, connaissances et initiatives locales. Elles ont finalement été intériorisées dans la société japonaise pour répondre aux besoins et conditions locaux.

De la technique d'ingénierie aux méthodes de gestion de la production, la plupart des savoir-faire qui ont permis au Japon de devenir ce qu'il est aujourd'hui ont émané de ce processus « adoption et adaptation », qui bien entendu s'est accompagné d'échecs et erreurs innombrables derrière les histoires de réussite. Nous présumons que de telles expériences, à la fois réussies et ratées, seront utiles à nos partenaires qui essaient de faire face aux défis auxquels les pays en développement se trouvent actuellement confrontés.

Mais il est plutôt stimulant de partager avec nos partenaires cet ensemble de l'expérience de développement du Japon. La difficulté réside, en partie, dans le défi d'expliquer un ensemble de « connaissances tacites », un type de connaissances qui ne peuvent pas s'exprimer exhaustivement avec des mots ou des chiffres. Cette difficulté est encore renforcée par les systèmes social et culturel du Japon, qui diffèrent largement de ceux des autres pays occidentaux industrialisés, et restent ainsi encore peu familiers pour beaucoup de pays partenaires. Mais tout simplement, venir au Japon pourra être une manière de surmonter ce fossé culturel.

La JICA souhaiterait donc inviter le plus possible de leaders de pays partenaires à venir nous rendre visite, à se mêler aux Japonais, et à voir les avantages, mais aussi les désavantages des systèmes japonais, de sorte que l'intégration de leurs conclusions les aide à atteindre leurs objectifs de développement.



CORRESPONDANCE

Pour les renseignements et informations complémentaires, veuillez contacter le bureau JICA ou l'Ambassade du Japon. Et veuillez adresser votre correspondance à :

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Address: 3-6, Koyadai, Tsukuba-shi, Ibaraki-ken 305-0074, JAPAN

TEL: +81-(0)29-838-1111 FAX: +81-(0)29-838-1776

Email: tbictp@jica.go.jp